



**Procès-verbal de la 89^e réunion du Conseil d'administration
tenue le vendredi 26 août 2022 à 9h30**

- Vidéoconférence Zoom

Étaient présents :

Rudolf Bertrand, Magella Cantin, Denise Doyon-Paquet, Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier et Liliane Tanguay

Était absent : (aucune absence)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la 88^e réunion du Conseil d'administration tenue le 13 mai 2022
3. Suivi du procès-verbal de la réunion du CA tenue le 13 mai 2022
 - a. Campagne de renouvellement de l'adhésion 2022-2023
 - i. Bilan de la campagne
 - ii. Admissibilité au tirage des prix
 - b. Site Web de l'APRES-INRS : état de la situation
4. 17^e Assemblée générale annuelle (14 octobre 2022)
 - a. Courriel aux membres - convocation à l'Assemblée générale
 - b. Déroulement de la journée et logistique
 - c. Projet d'ordre du jour
 - d. Rapports de la trésorière :
 - i. États financiers au 31 août 2022
 - ii. Copie du relevé bancaire au 31 août 2022
 - iii. Proposition du budget 2022-2023
 - iv. Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA 2022-2023
5. Cotisation 2023-2024 – recommandation du CA à la 17^e Assemblée générale annuelle
6. Demande annuelle à l'INRS d'une contribution financière pour les activités de l'APRES-INRS – 31 août 2022
7. Adhésion et listes des membres et d'envoi
 - a. Nouvelle adhésion
 - b. Listes des membres et d'envoi
 - c. Taux d'adhésion
8. Rapport de la trésorerie
9. Activités sociales et culturelles
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Montréal
10. Divers
11. Confirmation de la date de la prochaine réunion
12. Levée de la réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9h30.

Sur proposition de Liliane Tanguay, appuyée par Raymonde Jetté, l'ordre du jour est accepté tel que déposé.
Résolution CA89-août-26-22-01

2. Acceptation du procès-verbal de la 88^e réunion du Conseil d'administration tenue le 13 mai 2022

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Francine Lambert, le procès-verbal est accepté tel que déposé.
Résolution CA89-août-26-22-02

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du CA tenue le 13 mai 2022

a. Campagne de renouvellement de l'adhésion 2022-2023

Jacques Pelletier a transmis avec la convocation de la présente réunion un bilan de la campagne de renouvellement. Un premier courriel a été envoyé aux membres le 22 mai dernier, suivi de 2 rappels le 12 juin et le 11 juillet. En début juillet, suite à une suggestion de Rudolf Bertrand, des membres du CA ont communiqué individuellement auprès de membres qui n'avaient pas répondu à nos courriels.

À ce jour, 67 membres ont renouvelé leur adhésion pour l'année 2022-2023, soit un taux de renouvellement de 85%. 3 membres ont décidé de ne pas renouveler leur adhésion. 8 membres n'ont pas encore répondu. Magella Cantin communiquera avec Aïcha Achab et Pauline Roy pour les inciter à renouveler leur adhésion dès maintenant.

En ce qui concerne le tirage du remboursement de la cotisation annuelle 2022-2023, tous les membres du CA conviennent qu'ils ne seront pas admissibles à ce tirage. Jacques Pelletier fera parvenir à Magella Cantin la liste des membres admissibles au tirage qui aura lieu lors de la prochaine Assemblée générale. Il est précisé que seuls les membres pour lesquels nous avons reçu le paiement de leur cotisation au plus tard le 1^{er} août 2022 sont admissibles au tirage.

Enfin, il est convenu que les membres qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion (sauf les membres ayant signifié qu'ils ne désirent pas renouveler) demeureront dans la liste d'envoi jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Par la suite, ils seront retirés s'ils n'ont pas renouvelé.

En conclusion, les membres du CA expriment leur grande satisfaction à l'égard des résultats de la campagne de renouvellement.

b. Site web de l'APRES-INRS : état de la situation

Magella Cantin rappelle que l'INRS a subi une cyberattaque. Malheureusement, cette crise n'est toujours pas réglée et l'une des conséquences est que la messagerie électronique n'a toujours pas été rétablie. Magella Cantin travaille avec Serge Verret de l'INRS à monter notre nouveau site web. Toutefois en raison de la situation, ils ne peuvent finaliser les travaux. Dès que les systèmes seront de nouveau fonctionnels, la mise en place de notre nouveau site web ne devrait pas tarder.

4. Assemblée générale annuelle (14 octobre 2022)

a. Courriel aux membres - convocation à l'Assemblée générale

Comme convenu, Jacques Pelletier rappelle qu'il a envoyé aux membres un courriel pour les aviser de la date de notre prochaine Assemblée générale et pour les inciter à présenter leur candidature à l'un des postes à combler au Conseil d'administration. Comme il se doit, un autre courriel pour convoquer officiellement la prochaine Assemblée générale sera transmis aux membres dans les délais prévus à nos Statuts et règlements.

b. Déroulement de la journée et logistique

L'Assemblée générale se tiendra à Québec. Un dîner sera offert gratuitement aux membres au restaurant Louis-Hébert et l'Assemblée générale se tiendra à cet endroit. De plus, les membres seront invités à une visite guidée de

l'Assemblée nationale du Québec. Un transport gratuit sera offert aux membres de la région de Montréal et le départ sera au Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie à Laval. Après discussions concernant des scénarios pour le déroulement de la journée, il est convenu que l'horaire de la journée sera déterminé ultérieurement après que Liliane Tanguay et Magella Cantin auront effectué quelques démarches additionnelles. Cet horaire sera transmis par courriel pour commentaires aux membres du CA.

c. Projet d'ordre du jour

Les membres du CA acceptent le projet d'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale déposé par le secrétaire. Toutefois, après discussions, il est convenu que le point sur la détermination de la cotisation annuelle portera plutôt sur la période 2023-2024. Selon les membres du CA, cela facilitera la gestion budgétaire des cotisations dans le respect des dispositions de l'article 7.1 des Statuts et règlements.

d. Rapports de la trésorière

La trésorière discute du contenu des rapports financiers et budgétaires qui doivent être soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale, incluant la mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA. Après discussions, il est convenu que la trésorière déposera à la prochaine réunion ses rapports pour que le CA donne son accord avant leur dépôt à l'Assemblée générale.

5. Cotisation 2023-2024 – recommandation du CA à la 17e Assemblée générale annuelle

Le secrétaire rappelle que l'article 7.1 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS prévoit que le montant de la cotisation annuelle est fixé chaque année par l'AG, sur recommandation du CA. Après discussions, la résolution suivante est adoptée :

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Rudolf Bertrand, il est proposé de maintenir la cotisation annuelle des membres à 30 \$ jusqu'à l'année budgétaire 2023-2024. Conformément à l'article 7.1 des Statuts et règlements, cette proposition sera soumise pour approbation à la prochaine AG.

Résolution CA89-août-26-22-03

6. Demande annuelle à l'INRS d'une contribution financière pour les activités de l'APRES-INRS – 31 août 2022

Les membres du CA sont d'avis qu'une demande d'aide financière devrait être envoyée à l'INRS pour la prochaine année financière 2022-2023 de l'APRES-INRS. Toutefois, les membres du CA s'interrogent sur la contribution de l'APRES-INRS au coût des activités sociales et culturelles offertes à ses membres. Après discussions, il est convenu que ce dernier point sera discuté lors de la prochaine réunion. En conséquence, le CA décide de retarder après cette réunion l'envoi de la demande à l'INRS.

7. Adhésion et listes des membres et d'envoi

a. Nouvelle adhésion

Le secrétaire informe les membres du CA qu'il a reçu une demande d'adhésion de la part de Dalida Poirier qui prendra sa retraite le 1^{er} septembre prochain. Entre-temps, elle est en congé. Conformément à nos Statuts et règlements, elle sera exemptée de cotisation durant l'année financière en cours et, étant donné qu'elle adhère durant les 3 derniers mois de l'année financière, cette exemption de cotisation sera prolongée jusqu'au 31 août 2023.

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Francine Lambert, la demande d'adhésion de Dalida Poirier est acceptée conformément aux articles 1.5.3 et 7.1 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS.

Résolution CA89-août-26-22-04

b. Listes des membres et d'envoi

Jacques Pelletier a transmis avec la convocation de la présente réunion une mise à jour de la liste des membres et des listes d'envoi. Il prie les membres du CA d'utiliser les listes d'envoi mises à jour, car des adresses « courriel » ont été modifiées.

c. Taux d'adhésion

Jacques Pelletier informe le CA qu'il a demandé des informations sur le nombre de personnes ayant pris leur retraite au cours de la période annuelle ayant débuté le 1^{er} avril 2021. Durant cette période, 16 personnes ont pris leur retraite et seulement 2 ont adhéré à l'APRES-INRS, ce qui représente un taux d'adhésion de 12 %, ce qui est peu élevé.

8. Rapport de la trésorerie

Denise Doyon-Paquet a transmis par courriel les documents de la trésorerie avant la tenue de la présente réunion : Suivi du budget 2021-2022 (voir annexe 1), Relevé de compte du 1^{er} au 30 juillet 2022 (voir annexe 2), Sommaire des revenus et dépenses (par groupe) au 31 juillet 2022, Suivi des transactions bancaires au 31 juillet 2022 et Adhésions des membres entre mai et août 2022. L'encaisse s'élève à 8 968,19 \$ au 31 juillet 2022. Après discussions, les membres du CA sont très satisfaits des documents déposés et en remercie la trésorière.

9. Activités sociales et culturelles

a. Région de Québec

Rudolf Bertrand rappelle que la prochaine activité sera une excursion d'une journée en train dans Charlevoix qui aura lieu le 9 septembre. 14 personnes se sont inscrites à cette activité dont 11 membres et 3 invités. En plus des activités dans le cadre de la prochaine AG du 14 octobre prochain, un déjeuner est à prévoir.

b. Région de Montréal

Francine Lambert rappelle que la dernière activité était une visite guidée du Vieux-Montréal, secteur est, qui a été suivi d'un dîner. 14 personnes ont participé à cette visite dont 10 membres et 4 invités. La prochaine activité aura lieu le 29 septembre prochain. Ce sera une visite guidée du « Vieux-Montréal », secteur ouest, offerte par l'agence Guidatour de Montréal. Cette visite sera suivie d'un dîner dans un restaurant à choisir.

Il est rappelé que le CA a déjà approuvé par courriel toutes les activités mentionnées ci-dessus et que les coûts de chacune de ces activités seront partagés selon les règles entourant le financement d'une activité sociale ou culturelle (Résolution CA81-fév-12-21-03).

10. Divers

(Aucun sujet n'est discuté)

11. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du CA est fixée au mercredi 21 septembre 2022 à 9 h 30.

12. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Raymonde Jetté propose la levée de la réunion à 10 h 50.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 21 septembre 2022.

APRES-INRS				
Budget 2021-2022 approuvé par l'AGR le 15 octobre 2021				
	Budget	Revenus	Surplus	Budget
	2021-22	(Dépenses)	ou Déficit	22-23
		Réels	Budgétaire	Prévisions
REVENUS				
Contribution de l'INRS	4 864,00 \$	4 864,00 \$	- \$	
Cotisation des membres	- \$	2,00 \$	2,00 \$	
Cotisation des membres mai 2022 (18*30)	- \$	540,00 \$	540,00 \$	
Cotisation des membres juin 2022 (25*30)	- \$	750,00 \$	750,00 \$	
Cotisation des membres juillet 2022 (17*30)	- \$	510,00 \$	510,00 \$	
Contribution des membres à une activité	- \$	- \$	- \$	
Contribution des non-membres à une activité	- \$	- \$	- \$	
Ristourne (Caisse Desjardins)	- \$	5,66 \$	5,66 \$	
Ristourne de l'AQRP	- \$	20,00 \$	20,00 \$	
Autres				
R.Jeté - Corr. D. Paiement du 9-12-21		7,75 \$	7,75 \$	
Total	4 864,00 \$	6 699,41 \$	1 835,41 \$	
DÉPENSES				
Assemblée générale				
Transport	- \$	1 741,87 \$	(1 741,87) \$	
Pourboire	- \$	- \$	- \$	
Visite	- \$	- \$	- \$	
Sous-total	- \$	1 741,87 \$	(1 741,87) \$	
Activités sociales				
Régions de Montréal	750,00 \$	1 817,22 \$	(1 067,22) \$	
Région de Québec	1 250,00 \$	1 697,23 \$	(447,23) \$	
Sous-total	2 000,00 \$	3 514,45 \$	(1 514,45) \$	
Réunions du CA				
Pour les 7 membres	645,00 \$	- \$	645,00 \$	
Rencontre avec l'INRS	- \$	- \$	- \$	
Sous-total	645,00 \$	- \$	645,00 \$	
Divers				
Dons <i>in memoriam</i>	100,00 \$	- \$	100,00 \$	
Autres	100,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	
Sous-total	200,00 \$	50,00 \$	150,00 \$	
Frais d'exploitation				
Frais de caisse	75,00 \$	33,45 \$	41,55 \$	
Fournitures de bureau	- \$	31,73 \$	(31,73) \$	
Mise à jour du site Web	20,00 \$	28,00 \$	(8,00) \$	
Registiaire des entreprises	40,00 \$	95,76 \$	(55,76) \$	
Sous-total	135,00 \$	188,94 \$	(53,94) \$	
FRUQ				
Frais d'association	150,00 \$	- \$	150,00 \$	
Frais de réunion	125,00 \$	- \$	125,00 \$	
Sous-total	275,00 \$	- \$	275,00 \$	
Total	3 255,00 \$	5 495,26 \$	(2 240,26) \$	
GRAND TOTAL - DÉFICIT / SURPLUS AU 31-07-2022	1 609,00 \$	1 204,15 \$	(404,85) \$	



Pour la période	
du 1er juillet au 31 juillet 2022	
Folio 590244	Page 1 de 1

RELEVÉ DE COMPTE

SJ 815-20100-9

APRES-INRS ASSOCIATION DES PER
490, RUE DE LA COURONNE
QUEBEC QC G1K 9A9

EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				8 461.14
1 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 491.14
1 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 521.14
1 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			60.00	8 581.14
7 JUL	DMD	Dépôt Mobile			30.00	8 611.14
7 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 641.14
7 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 671.14
22 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 701.14
22 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 731.14
22 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 761.14
26 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 791.14
26 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 821.14
26 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 851.14
26 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 881.14
26 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 911.14
26 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 941.14
26 JUL	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 971.14
29 JUL	FIX	Frais fixes d'utilisation		2.95		8 968.19

COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
CS PART DE QUALIFICATION (A)						
		Solde reporté				5.00

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION							
Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification *	Frais au compte (ADM)	Frais fixes * (FIX)	
	du	au					
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 JUL	31 JUL	0.00	-	0.00	=	0.00
2-EOP au 31 JUL: Forfait						=	2.95 \$

Aviser votre caisse de tout changement d'adresse.
Veuillez vérifier ce relevé et informer la caisse de toute erreur ou omission.